

La réussite de tous. Sans modération !



Pour l'école,
on ne doit
pas se priver.



SNUipp - FSU 28
3, rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
Tel: 02.37.21.15.32
Port: 06.80.30.33.07
Fax: 02.37.21.39.89

Jean-Christophe Rétho
Secrétaire départemental SNUipp-FSU 28

À

M. l'Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir
Champhol, le 3 janvier 2012

Objet : Négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève allant du 16 janvier au 24 février

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour la période allant du 16 janvier au 24 février.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2012 dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 28 vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour les enseignants des écoles :

- répartition des emplois à la rentrée 2012 dans le département ;
- situation des RASED, des MCR, du remplacement, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes dans le département ;
- effectifs et taille des classes dans les écoles du département ;
- situation dans le département : spécificités locales, situations des personnels (temps partiels, allègements de services, droit à congés, formation continue, pouvoir d'achat,...) ;

Le SNUipp-FSU exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'école publique.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho